

■ **Fondation Hajnalka**, à Lausanne, rue Adrien-Pichard 20, c/o Fiduciaire Michel Favre S.A. Nouvelle fondation. Statuts: 18 novembre 2003. But: promouvoir la connaissance et l'intérêt de l'oeuvre de Madame Hajnalka Ban; soutenir les projets et actions en relation avec les oeuvres de l'artiste et réaliser diverses expositions de ses peintures. Conseil: deux à cinq membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Ban Raphaël, de Lancy, à Genève, président, et Zazzali Patricia, de Campello, à Semsales, secrétaire, membres du conseil.
Journal no 11390 du 01.12.2003
(02015132 / CH-550.1.037.051-8)